Promouvoir l'accès des jeunes au marché du travail, renforcer le statut du stagiaire, du stage et de l'apprenti

2009/2221(INI) - 08/03/2010

Les ministres se sont entretenus des politiques de l'emploi en faveur des jeunes.

Leur discussion a été basée sur les questions suivantes:

- quelles sont les manières les plus efficaces de réduire l'incidence du chômage sur les jeunes et comment faire en sorte qu'ils ne continuent pas d'être la catégorie la plus durement frappée par la segmentation du marché du travail, qui a des répercussions sur la qualité de leurs emplois et sur leur capacité à demeurer au travail ?;
- dans quelle mesure et de quelle manière les politiques en faveur de l'emploi des jeunes et les actions visant à lutter contre le chômage dans le cadre de la stratégie pour la croissance et l'emploi devraient-elles être appréciées en fonction d'objectifs de réduction quantifiés? Devrait on établir des indicateurs particuliers pour les jeunes?